Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement Case postale Office des affaires vétérinaires

Herrengasse 1 3000 Berne 8

info.avet@be.ch www.be.ch/ovet +41 31 633 52 70

Demande de reconnaissance d'une autorisation d'exercer en tant que vétérinaire dans le canton de Berne (article 34, alinéa 1 LPMéd¹)

1. Indications concernant la personne				
A. Requérant-e				
Nom		Prénom		
Adresse		NPA/Lieu		
Téléphone fixe / portable		E-mail		
B. Informations personnelles				
Titre académique :	GLN	Date de naissance	Sexe	
Lieu d'origine		Nationalité(s)		
C. Connaissances linguistiques				
Allemand ☐ Langue maternelle ☐ au moins niveau				
Français	☐ Langue maternelle ☐ au moi	ns niveau B2		
D. Qualifications				
Axes principaux de l'activité professionnelle, spécialisation, formations supplémentaires				
common deposition of the control of the con				
2. Demande d'autorisation				
O Demande de reconnaissance de l'autorisation du canton ² :				

215x46 FO Anerkennung BAB_fr.docx

 ¹ Loi fédérale du 23 juin 2006 sur les professions médicales universitaires (LPMéd; RS 811.11)
 ² Canton dans lequel la profession de vétérinaire a été principalement exercée au cours des trois dernières années

3. Informations concernant l'établissement dans lequel l'activité de vétérinaire sera exercée 3			
 Nouveau cabinet⁴ Cabinet existant 			
A. Nom de l'établissement (entreprise) ⁵			
B. Adresse du cabinet :			
Adresse	NPA/Lieu		
Talankan fun	Télénbana nadabla		
Téléphone fixe	Téléphone portable		
E-mail	Site Internet		
C. Forme juridique (nécessaire seulement pour les créations d'entreprise) Cabinet individuel Cabinet de groupe/Société simple Associés: Nom Nom Prénom Nom Prénom Prénom Nom Prénom Prénom Nom Prénom Nom Prénom Nom Prénom Nom Prénom Nom Prénom Prénom Prénom Cosoiété anonyme (SA) Cosoiété à responsabilité limitée (Sàrl) D. Fonction du requérant/de la requérante au sein du cabinet : (Co-)propriétaire Vétérinaire en chef Assistant-e vétérinaire depuis : Membre de la direction E. Activités dans d'autres cabinets			
Cabinet	Fonction		
Lieu/date	Signature		

³ Si vous exercez votre activité dans plusieurs cabinets, veuillez indiquer le cabinet principal dans lequel vous exercez.

⁴ En cas de création d'entreprise, il convient de demander une autorisation pour le commerce de détail de médicaments vétérinaires si des médicaments vétérinaires sont remis

sont remis.

⁵ Remarque : pour les cabinets individuels, le nom du/de la propriétaire doit constituer la partie principale du nom de l'entreprise. Des dénominations fantaisistes sont autorisées en tant qu'informations complémentaires.

Kanton Bern Canton de Berne

4. Documents à fournir

- O Copie de l'autorisation d'exercer du canton dans lequel vous avez principalement exercé votre profession de vétérinaire au cours des trois dernières années
- O Certificat de bonne conduite du canton dans lequel vous avez principalement exercé votre profession de vétérinaire au cours des trois dernières années
- O Diplôme de docteur (si disponible et titre de docteur non mentionné dans l'autorisation d'exercer ou le Certificat de bonne conduite)

5. Remarques concernant la demande d'autorisation et les annexes

Veuillez vérifier que votre demande est complète. Contactez-nous si vous avez des questions concernant la demande ou les annexes demandées.

Certificats personnels

Les certificats doivent être récents. La date d'établissement ne doit pas remonter à plus de trois mois.

Assurance responsabilité civile professionnelle

L'assurance responsabilité civile professionnelle valable n'est pas une condition requise pour l'octroi de l'autorisation. Mais sa conclusion fait partie des devoirs professionnels des personnes exerçant une profession médicale d'après l'article 40 de la loi sur les professions médicales. Dans le cadre de la demande, nous contrôlons en tant qu'autorité responsable si cette assurance a bien été conclue.

L'exercice de la profession de vétérinaire sous sa propre responsabilité professionnelle n'est autorisé que lorsque **l'autorisation** d'exercer la profession a été délivrée.